

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - DÉCEMBRE 2020 - NUMÉRO 78



CADRE DE VIE

La commission
environnement
au travail

ÉCONOMIE

Au soutien des
restaurateurs de la
commune

PAROLE D'ÉLU

Rencontre avec
Cédric Quinaux

DOSSIER CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SOLIDARITE ET PROXIMITE

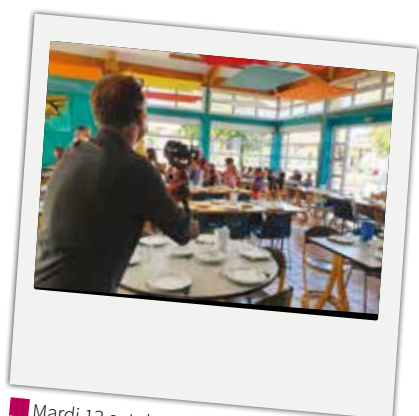
Illuminations de Noël à Camblanes et Meynac, tous les soirs de 18h00 à 22h00, jusqu'au 31 décembre 2020, impasse Bel Air.

Jumelages Nussdorf Am Inn (All) - Vori (Gre)



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Mardi 13 octobre : reportage TV au restaurant scolaire de Camblanes et Meynac, dans le cadre du programme "De la Terre à l'Assiette" réalisé par "l'Agence Bio". Une initiative qui valorise l'engagement de la municipalité depuis plusieurs années en matière d'approvisionnement en produits bio et de proximité.



■ Mercredi 21 octobre : recueillement sur le parvis de la mairie autour du maire Jean-Philippe Guillemot en mémoire de M. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, lâchement assassiné le 16 octobre 2020 à la sortie de son collège, pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves.



■ Dans le cadre du second confinement, chaque élève de l'école élémentaire s'est vu remettre le lundi 2 novembre un masque réutilisable. Cette dotation a été offerte par la mairie et les lots par classe ont été préparés par les élus de la commission scolaire.

2



■ Cérémonie de commémoration du 11 novembre, au monument aux Morts. Malgré le contexte particulier et une délégation restreinte, Jean-Philippe Guillemot a tenu, comme chaque année, à rendre hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale.



■ Camblanes et Meynac s'est mobilisée pour le Téléthon. Le contexte sanitaire actuel lié à la COVID n'a pas permis cette année d'organiser de manifestations grand public. Mais l'équipe du Coeur de Blason ne manque pas de ressources. Elle a été présente les samedis 5 et 12 décembre sur le marché municipal. Les crêpes spécialement réalisées pour l'occasion ont connu beaucoup de succès ainsi que la collecte des dons.

Sommaire

MESSAGE - DÉCEMBRE 2020 - N° 78

CADRE DE VIE4-5 <i>Territoire vert et responsable.</i>	TRAVAUX11 <i>Brèves municipales.</i>
DOSSIER6-7 <i>Focus sur le Centre Communal d'Action Sociale.</i>	ÉCONOMIE LOCALE 12 <i>Soutien aux restaurateurs locaux.</i>
PAROLE D'ÉLU8 <i>Cédric Quinaux.</i>	AU FIL DE L'INFO13 <i>Brèves municipales.</i>
URBANISME9 <i>Permis de construire ou déclaration préalable ?</i>	ASSOCIATIONS14-15 <i>Toutes les informations associatives.</i>
AU FIL DE L'INFO10-11 <i>Brèves municipales.</i>	MÉDIATHÈQUE16 <i>Animations, expositions et rencontres.</i>



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : BLF Impression, Le Haillan • Document édité à 1 500 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •



Sommaire



Madame, Monsieur, chers amis,

La fin de l'année approche à grands pas et l'on ne peut pas dire que l'on en soit mécontent, tant 2020 nous a apporté son lot d'incertitudes et d'inquiétudes et a mis tant de personnes, de commerçants et d'entreprises en difficulté. **Mais notre pensée va bien sûr, avant tout, vers les nombreuses victimes et leurs familles de ce nouveau fléau pandémique qui a paralysé et endeuillé notre planète !**

L'année va donc changer, mais ce n'est pas pour autant que le virus va disparaître le 1^{er} janvier comme par miracle. Il faudra donc continuer encore, pendant de longs mois à se protéger, à respecter les consignes de sécurité et les gestes barrières en attendant le vaccin que l'on annonce efficace et disponible prochainement.

C'est dans cet espoir de renouveau et de délivrance que je veux inscrire cette nouvelle édition de MESSAGE. Les fêtes de fin d'année approchent : **elles doivent être belles, joyeuses et festives et cette parenthèse heureuse doit nous apporter paix et réconfort.** Nous avons tous besoin de faire une pause, de passer des moments calmes et sereins en présence de nos proches, autant que faire se peut !

« Nous avons tous besoin de faire une pause et de passer des moments calmes et sereins »

Nul doute que 2021 sera meilleure et verra grâce au vaccin, nous l'espérons tous, un retour à la vie "normale". Et cependant, cette "mauvaise" expérience qui a éprouvé notre santé mais aussi notre moral, doit nous être profitable. Elle doit montrer durablement à tous, combien les rapports humains sont importants, que l'aide, l'entre-aide et la tolérance doivent prendre le pas sur une agressivité et une morosité ambiante. **Le bonheur de vivre ensemble passe par l'entraide, la tolérance et le respect de l'autre.**

Vous trouverez dans ce MESSAGE un dossier complet sur notre CCAS et l'activité des bénévoles au service de ceux qui en ont le plus besoin.

Je suis sûr que nous allons retrouver très vite la joie de vivre qui est la nôtre dans un environnement privilégié où nous n'avons pas le droit de nous plaindre. En effet, tous les habitants que je croise au quotidien, s'accordent à dire que confinement ou pas, nous avons décidément beaucoup de chance de vivre à Camblanes et Meynac.

Avant de nous retrouver en 2021, dès que nous le pourrons tous ensemble, je vous souhaite une très belle fin d'année. **Profitez de ces moments partagés, mettez de la joie dans vos cœurs pour avoir du bonheur dans la vie et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.**

Très belle fin d'année à toutes et tous et à très vite,

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.
Président du SIEA

Développement durable

TERRITOIRE VERT ET RESPONSABLE

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET S'ENGAGER DANS UNE RÉELLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LA COMMISSION ENVIRONNEMENT MET EN PLACE UN PLAN D'ACTION ET DE SENSIBILISATION.



L'accord de Paris sur le climat de 2015 a reconnu comme enjeu majeur des prochaines décennies la lutte contre le réchauffement climatique. À leur échelle, les élus camblanais et meynacais souhaitent eux-aussi, s'engager dans une réelle démarche de transition écologique. L'objectif est d'impulser et de mettre en oeuvre un certain nombre d'actions durables et éco-responsables.

La commission Environnement est donc au travail pour atteindre cet objectif. « *Le but est d'orienter notre fonctionnement quotidien à l'échelon communal, qu'il soit économique ou social, individuel ou collectif, vers un modèle plus respectueux de notre planète, de son climat et de ses ressources* » explique Marie-Line Micheau Héraud, 1^{ère} adjointe, en charge de cette commission Environnement.

Une tâche transversale avec les autres commissions puisque l'environnement ne peut se penser qu'à l'échelle globale de la politique municipale. C'est d'ailleurs pour cela

qu'une quinzaine d'élus sont membres de la commission Environnement. Pour relever ce défi, sept groupes de travail ont été créés, avec pour mission de réfléchir à ces grands enjeux.

L'un des plus importants, et on l'a vu avec les récents épisodes caniculaires et de sécheresse, est de réfléchir à comment **mieux préserver la ressource en eau** notamment sensibiliser aux bonnes pratiques.

BILAN CARBONE ET ÉCO-CITOYENNETÉ

Un **bilan carbone** sera prochainement lancé afin de mesurer les conséquences des activités communales dans leur globalité (voir encadré ci-contre). Les acteurs du territoire seront mobilisés pour participer : habitants, entreprises, associations, etc. Un travail qui pourra s'intégrer à la réflexion sur le **Plan Climat Air Énergie**, envisagé à l'échelon intercommunal, conformément à la loi Grenelle 2.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

M.L. Micheau-Héraud (responsable), Ludovic Bonnayze, Éric Boularand, Philippe Caïs, Maude Carlet, Pierre-Édouard Campos, Thierry Chièze, Hubert Daron, Christiane Duphil, Philippe Guais, Natalia Landelle, Alain Monget, Isabelle Mouly, Sylvie Perrin-Rauscher.





La commune souhaite orienter et accompagner les habitants vers des **pratiques plus responsables**, afin de réduire les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre. *« Nous voulons aussi travailler sur l'éco-citoyenneté, via la gestion des déchets et valoriser les bonnes pratiques en la matière. Pour se faire, nous avons un partenaire privilégié avec le SEMOCTOM, qui met en place de nombreuses initiatives. Les Camblanais et Meynacais ont pris de bonnes habitudes, mais nous pouvons aller encore plus loin »* souligne l'adjointe au maire.

CRÉER UN ESPACE PARTAGÉ DANS LEQUEL LA BIODIVERSITÉ EST PRÉSERVÉE

La préservation et l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité sont aussi des priorités. Un "plan arbre" est d'ailleurs envisagé. Il y a également la volonté de reprendre une action écologique du côté du Bois de Canolle. Sans oublier la réflexion sur le fleurissement et l'embellissement de la commune, qui vont de pair avec la **protection et la valorisation du patrimoine communal**.

Tout ce travail coïncide avec les actions déjà engagées sur la **mobilité et les déplacements**. Depuis quelques années, la municipalité de Camblanes et Meynac mène une campagne de création de voies douces sur la commune. C'est un travail long et ambitieux à l'échelle du village, car il s'agit de combiner les différents modes de déplacement tout en optimisant les aménagements nécessaires à ces pratiques (voies sécurisées).

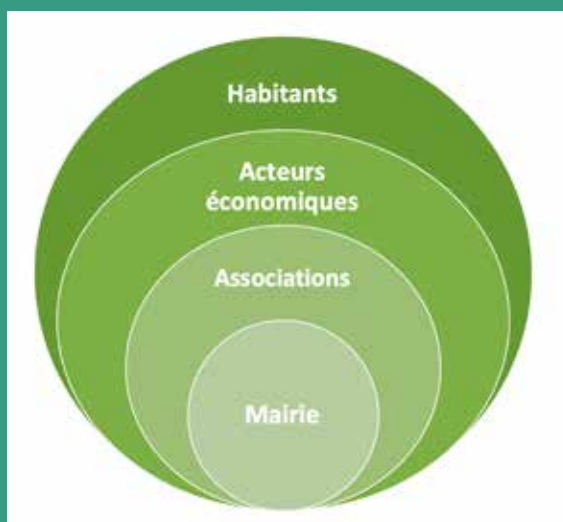
« La société est en mouvement » conclut Marie-Line Micheau Héraud, *« De nombreuses initiatives voient le jour, tant au plan local que national. Nous le ressentons aussi à travers le changement de nos comportements au quotidien et dans le discours de notre jeunesse. Il est donc de notre devoir d'accompagner cette transition écologique. »*

UN BILAN CARBONE POUR QUI ET POUR QUOI ?

Il s'agit d'un outil pour évaluer notre impact sur l'environnement en mesurant la production des gaz à effet de serre. Ces derniers étant responsables du réchauffement climatique, il s'agit de les réduire au minimum et la première étape est donc de les quantifier.

Combien de tonnes de CO₂ les habitants et les activités de Camblanes et Meynac rejettent-ils ? C'est la question à laquelle la commission Environnement a décidé de répondre.

« Pour y arriver, nous aurons besoin de la participation de tous, car le périmètre étudié est vaste. Il s'agit de prendre en compte le fonctionnement de la commune dans son ensemble : services municipaux et activités associatives, mais aussi les émissions liées aux habitants et aux acteurs économiques » explique Philippe Caïs, conseiller municipal, qui pilote ce dossier.



La première étape est donc primordiale : **la communication et la sensibilisation des populations**. Savoir comment chacun consomme, se déplace et travaille. Avec une réelle envie d'associer tous les acteurs de la commune et d'accompagner le changement vers la transition écologique, la commission environnement espère rendre les habitants pleinement acteurs de cette démarche.

A la fin 2021 les données récoltées seront traitées, les premiers résultats émergeront, et viendra alors le moment de déceler les postes élevés d'émissions, de se réunir et de discuter des solutions possibles pour diminuer leurs impacts. ■





Solidarité Camblanaise et Meynacaise

FOCUS SUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CCAS EST L'OUTIL CHARGÉ DE METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC. VÉRITABLE TRAIT D'UNION AVEC LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES, SON ACTION PEUT SE RÉSUMER EN DEUX MOTS : SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ !

6

Accessible à tous les Camblanais et Meynacais, le Centre Communal d'Action Sociale répond aux attentes de la vie quotidienne des habitants du territoire : le logement, l'aide alimentaire et vestimentaire, le soutien à domicile et l'accès aux services publics. Même si Camblanes et Meynac est une commune privilégiée, l'isolement et la précarité restent une réalité pour certains habitants. La population a donc besoin de ce maillon essentiel de l'action sociale de proximité qui intervient pour accompagner ces situations de fragilité, tant dans l'urgence que sur le long terme. Toutefois, le CCAS n'est pas réservé aux seules personnes vulnérables. Ses services sont multiples et ouverts à l'ensemble des habitants. L'accès à la boutique vestimentaire pour tous les Camblanais et Meynacais est un exemple d'économie circulaire.



Le CCAS de Camblanes et Meynac est par ailleurs en collaboration étroite avec les autres acteurs du territoire : la CAF, la MSA, les services de l'État et le Conseil départemental de la Gironde. **Une convention vient d'ailleurs d'être signée avec ce dernier pour reconnaître la boutique alimentaire comme une épicerie solidaire (voir par ailleurs).**

UNE MULTIPLICITÉ D' ACTIONS

« Dans le passé, le champ d'action du CCAS était limité à l'aide au prix du repas à la cantine, quelques aides aux sorties scolaires et à l'organisation du repas des seniors. Depuis une vingtaine d'années, sous l'impulsion du Conseil d'Administration, nous avons énormément développé nos activités » explique Sylvette Moufflet, responsable du CCAS depuis 1995.

En plus du conseil et de l'assistance pour les dossiers de prise en charge, voici la liste des actions engagées :

La télé-assistance, destinée aux personnes seules ou isolées fonctionne 24h/24. Elle permet de vivre chez soi et de prévoir une intervention en cas de malaise, d'accident ou de danger. Ce système est rassurant pour la personne ainsi que pour sa famille.

La boîte à clés, qui permet, à tous les intervenants (médecin, infirmier, pompiers, SAMU) d'intervenir au domicile de la personne sans avoir à en abîmer l'accès.

Les repas à domicile tout au long de l'année, préparés par le restaurant scolaire pendant les mois d'école et par un traiteur pendant les vacances.

La surveillance canicule et grand froid, avec un



registre des personnes sensibles à contacter en priorité.

L'adhésion à une mutuelle communale.

Le repas des seniors, un moment de convivialité très apprécié des plus anciens (reporté cette année pour cause de COVID).

Les colis et les chocolats portés aux anciens par les membres du CCAS.

Le P'tit Marché, une boutique alimentaire accessible aux personnes de notre commune et des deux communes qui nous ont rejoint et ayant de faibles ressources ou traversant des difficultés financières.

La boutique de vêtements, ouverte à l'ensemble de la population.

Ces deux boutiques sont tenues par des élus et des bénévoles de la commune.

LE BÉNÉVOLAT AU COEUR DE L'ACTION SOCIALE

Le bénévolat est un élément essentiel du fonctionnement du centre. Sans ce travail de l'ombre, le CCAS ne pourrait pas fonctionner. Sylvette Moufflet se félicite de l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus et de bénévoles qui souhaitent s'investir sur cette problématique. Elle en profite pour remercier particulièrement tous ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre toutes les activités et les services proposés. C'est notamment le cas d'Anne-Karine Bourcier et de Cédric Quinaux (cf. interview page 10) qui sont engagés dans la gestion des deux boutiques.

« Le CCAS est un lien important pour les habitants. Sans bénévoles, nous ne pouvons pas agir. Voir des nouveaux venus, élus ou non, est source de motivation pour nous, les plus anciens » commente l'élue.

UNE DIMENSION DE PLUS EN PLUS INTERCOMMUNALE

Le CCAS de Camblanes et Meynac est loué au-delà des frontières de la commune. En plus du partenariat déjà existant depuis six ans avec Quinsac, un autre vient d'être signé avec Saint-Caprais-de-Bordeaux pour que la population de cette commune puisse avoir accès aux deux boutiques (voir ci-contre). *« C'est une belle reconnaissance pour le CCAS de Camblanes et Meynac qui renforce son action au plan intercommunal et met en valeur les opérations que nous menons tous ensemble »* conclut Sylvette Moufflet. ■

Vers une épicerie solidaire...

UNE ÉPICERIE DEPUIS 1995

Cette boutique apporte son aide aux personnes en difficultés et aux personnes ayant une petite retraite. Ouverte au départ, seulement pour les Camblanais et Meynacais, elle accueille maintenant des habitants des communes de Quinsac et de Saint-Caprais-de-Bordeaux et fonctionne avec une participation financière des clients et des CCAS des communes concernées. En cette fin d'année, le CCAS vient de conclure une convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Gironde afin que cette boutique devienne une épicerie solidaire et puisse accueillir de nouvelles activités, pour le bien de tous. Cette convention va permettre au CCAS de recevoir une subvention de 3 647 € qui lui servira dans son fonctionnement quotidien.

LA BOUTIQUE DE VÊTEMENTS : AUTRE ACTIVITÉ DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Une nouveauté : ouverture le samedi matin de 10h00 à 12h00. Celle-ci est assurée par Anne-Karine Bourcier et Cédric Quinaux.

Chantal Briffeuille, Chantal Anouilh, Cécile Bensalim et Geneviève Martin y sont présentes le mardi matin et le jeudi après-midi, sans oublier Hélène Labrouche qui pilote la boutique habituellement et ceci depuis de nombreuses années.

La partie "alimentation" et la partie "vêtements" constituent désormais l'épicerie solidaire et ce nouveau fonctionnement permettra d'y rattacher les activités futures que le CCAS mettra en place.





CÉDRIC QUINAUX

La jeunesse au service de la commune.

35 ANS ET DONC BENJAMIN DE L'ÉQUIPE, NÉO-CAMBLANAIS DEPUIS 2015, CÉDRIC QUINAUX FAIT PARTIE DES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL. TRÈS ACTIF AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, IL ENTAME CE MANDAT AVEC ARDEUR, ET MET SA VOLONTÉ ET SES IDÉES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ. RENCONTRE...

8

Après huit mois, quelles sont vos premières impressions en tant qu'élus municipal ?

Le début a été chaotique, il faut bien le dire. A peine élus, nous avons été tous confinés, puis l'été est venu se rajouter à cette période incertaine. Toutefois, au regard de la situation sociale, notre action au sein du CCAS a vite pris le dessus. Il a fallu agir et rapidement, car il y avait des besoins.

Justement, parlez-nous de votre investissement au sein du CCAS...

Aider les autres est assez naturel pour moi. Même si je suis arrivé à Camblanes et Meynac récemment, les gens me connaissent. J'essaie de rendre des services quand je peux, dans la vie de tous les jours ou lors de manifestations associatives. C'est ainsi que j'ai découvert le fonctionnement des deux boutiques du CCAS. J'ai voulu m'y investir en reprenant leur gestion avec l'aide de Sylvette Moufflet et de tous les bénévoles. La grande nouveauté cette année est que nous ouvrons le samedi matin.

Avez-vous d'autres projets en cours ?

Le CCAS est très actif à Camblanes et Meynac, son action dépasse les frontières de la commune. C'est le résultat du travail de tous les élus et les bénévoles qui s'en occupent depuis de

nombreuses années. À titre personnel, je vais essayer d'apporter ma pierre à cet édifice. Avec toute l'équipe, nous avons plusieurs initiatives que nous aimerions mettre en place si cela nous est possible, par exemple des paniers de légumes pour les bénéficiaires, en partenariat avec les producteurs et les commerçants.

« Être utile au plus grand nombre »

Dans quelles autres commissions vous êtes-vous impliqué ?

Vie associative, culture, sécurité, cimetière et travaux de voirie. J'aurais aimé intégrer la commission vie scolaire pour faire le trait d'union avec l'engagement de ma femme qui est présidente de l'association des parents d'élèves, la P'tite Récré, mais je ne voulais pas trop m'éparpiller et bien travailler dans celles où je participe.

Justement, quelles sont les raisons de cet engagement municipal ?

J'adore le cadre de vie à Camblanes et Meynac, sa vie associative et ses animations. J'avais la volonté d'être actif. En famille, nous sommes déjà actifs au sein de plusieurs associations. Parents d'élèves, comme je l'ai dit, mais aussi au sein du Comité des Fêtes, de l'association de Camblanes Running... J'apprécie aussi d'aller aider les gens,

les voisins, en résumé être au service du plus grand nombre. Ce que je faisais à titre personnel, j'ai simplement voulu le faire à l'échelle municipale. J'ai proposé mes services à Jean-Philippe Guillemot, pour savoir ce que je pouvais faire afin d'être utile à Camblanes et Meynac.

À titre professionnel, quel a été votre parcours ?

J'ai commencé ma carrière en tant que gendarme adjoint volontaire, à Jonzac, en Charente-Maritime. Cela a duré quatre ans. J'ai toujours été attiré par les questions de sécurité et l'aide aux personnes. Ce fut une expérience bénéfique que j'ai appréciée tout du long. Hélas, je n'ai pas pu faire carrière et j'ai eu l'opportunité de rentrer dans le réseau de Transports Bordeaux Métropole pour devenir conducteur de tram, de bus et contrôleur. Toutefois, je n'ai jamais cessé d'être réserviste au sein de la gendarmerie.

En quoi consiste ce rôle de réserviste ?

Être réserviste, c'est être disponible sur ses jours de repos afin de remplir certaines missions liées à la sécurité publique et ainsi, renforcer l'action des gendarmes au quotidien. Je l'ai souvent fait durant mes congés avec quelques missions ponctuelles. D'ailleurs, je suis toujours réserviste brancardier à l'hôpital d'instruction des armées Robert Picqué. ■

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Agrandissement d'une maison, construction d'une piscine, d'un abri de jardin... Faut-il un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux ?

La question se pose régulièrement aux propriétaires. Ces deux procédures permettent à l'administration de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune où il se situe.

Concrètement, le choix de la procédure se fait selon l'ampleur et le type des travaux.



LE PERMIS DE CONSTRUIRE est obligatoire dans les cas suivants :

- Une nouvelle construction sur un terrain vierge.
- Une création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20m² sur un bâtiment existant (extension d'une maison).
- Un aménagement extérieur avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20m² (abri de jardin, dépendance, etc.).
- Une construction d'une piscine dont le bassin a une superficie égale ou supérieure à 100 m².



UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX est plutôt nécessaire pour des petits travaux de construction et de rénovation. Exemple :

- Un aménagement extérieur avec la création de surface



de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m² (abri de jardin, dépendance, etc.).

- Toute construction de mur.
- Une construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m².
- Une modification de l'aspect extérieur initial (rénovation ou changement des menuiseries, de la façade et de la toiture, ravalement de façade avec changement de couleur de peinture...).

Les clôtures (mur, grillage) doivent être déclarées soit lors du permis de construire, soit à l'occasion d'une déclaration préalable. Il ne peut y avoir de murs construits ou détruits sans déclaration préalable à minima. Les démolitions doivent aussi être déclarées. ■

BON A SAVOIR : Certains travaux ne nécessitent aucune démarche, ni permis de construire, ni déclaration de travaux. C'est le cas des travaux n'excédant pas les 5 m² d'emprise au sol, de travaux qui ne modifient pas l'aspect extérieur de la construction et des travaux qui ne changent pas la destination du bâtiment.



Vous envisagez de réaliser des travaux ? Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous informer sur les démarches à réaliser et vous indiquer les pièces à joindre à votre dossier (plan de masse, photographie, intégration dans le paysage...).

Les projets de construction doivent respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur à Camblanes-et-Meynac : retrait par rapport aux limites séparatives, à la voirie, surface au sol, clôtures...

Le service d'urbanisme est ouvert au public aux horaires suivants :

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Tel : 05.57.97.16.90

Mail : charlotte.maenc@camblanes-et-meynac.fr



RECENSEMENT REPOUSSÉ

En raison de la crise sanitaire, la campagne de recensement de la population qui devait se dérouler au début de l'année 2021 à Camblanes et Meynac a été reportée d'un an, en janvier 2022. Conséquence, aucun agent recenseur ne se présentera chez vous dans les prochains mois. Une telle démarche serait donc frauduleuse. ■

JCD - JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Journée Défense et Citoyenneté 100 % en ligne

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Ministère des Armées propose depuis le 23 novembre une JDC 100% en ligne. Cette situation est maintenue jusqu'au 21 décembre et pourrait être prolongée au regard des règles de confinement. Les JDC en présentiel reprendront lorsque le gouvernement annoncera le déconfinement total ou partiel du territoire, afin de limiter les conséquences potentiellement dommageables des JDC à distance sur l'attractivité du ministère et des armées. Plus d'information en mairie ou sur le site : www.majdc.fr ■

RÈGLEMENTATION DRONES



Le marché des drones est de nos jours en pleine croissance. Nul doute que ce type de cadeaux sera en bonne place au pied des sapins cette année. Toutefois la réglementation est très stricte en la matière.

- Le drone doit voler à basse altitude et plus précisément ne pas dépasser les 150 mètres de hauteur afin de préserver la sécurité aérienne. En effet, au-delà de 150 mètres, le drone rentre dans l'espace aérien des aéronefs habités.
- Le drone ne peut survoler des zones urbaines, des parcs, des plages ou encore des stades.
- Le drone ne peut survoler des zones sensibles ou des sites sensibles (centrale nucléaire, base militaire, etc.).
- Le drone ne peut voler à proximité des zones d'aviation (aéroport, aérodrome).
- Le drone ne peut voler durant la nuit.
- Le drone ne peut pas survoler et filmer des personnes sans consentement préalable.

Ces restrictions peuvent être assouplies en toute légalité à condition d'effectuer une demande d'autorisation et de déclarer le drone comme un drone professionnel. ■

INSCRIPTIONS RENTREE 2021

Tous les parents des enfants qui auront 3 ans à la rentrée de septembre 2021, donc nés en 2018, doivent se rapprocher des services de la mairie pour une pré-inscription à l'école maternelle. Une démarche qui permet à la municipalité d'anticiper la prévision des effectifs pour la prochaine rentrée et d'en faire le retour à l'Éducation Nationale.



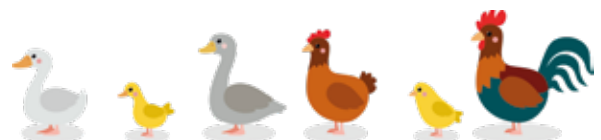
INFLUENZA AVIAIRE SURVEILLEZ VOS POULLAILLERS

Depuis le 5 novembre, de très nombreux départements métropolitains dont la Gironde sont en risque élevé concernant l'influenza aviaire qui affecte directement la filière d'élevage avicole.

Les détenteurs de poulaillers domestiques sont directement concernés par les mesures à mettre en place :

- claustration ou protection sous filet des basses-cours sans dérogation possible,
- surveillance quotidienne et information immédiate d'un vétérinaire en cas d'apparition de symptômes de maladie ou de présence anormale de cadavres.

Rappel : en application de l'arrêté ministériel du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute



personne physique ou morale, **tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu de détention des oiseaux.**

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) au 05.24.73.38.04. Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



LES CHIFFRES DE L'EAU

Le service d'eau potable du SIEA des PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS regroupe neuf communes : Baurech, Cambes, Camblanes et Meynac, Carignan-de-Bordeaux, Cénac, Latresne, Madirac, Quinsac, Saint-Caprais-de-Bordeaux. La population desservie est de 20 492 habitants, pour 9 582 abonnés.

Voici quelques chiffres de la consommation d'eau, tirés du bilan 2019 du SIEA.

1 200 037 m³ d'eau consommés par la population (contre 1 117 476 m³ en 2018).

160 litres consommés par habitant et par jour en moyenne.

607 090 €, le montant des travaux engagés par le syndicat en 2019 pour l'eau potable.

1 028 306 €, le montant des travaux engagés par le syndicat en 2019 pour l'assainissement. ■



DE NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE

BÉNÉDICTE BOULET

Originaire de Normandie, cette néo-girondine est arrivée le 21 septembre au sein de l'équipe administrative de la mairie en remplacement de Sophie Ponson. Elle s'occupe notamment de l'état civil, du cimetière et du restaurant scolaire.



SANDRA GISQUET

Passée par l'association d'insertion professionnelle REV à Camblanes et Meynac, Sandra vient renforcer l'équipe technique, notamment dans la gestion des espaces verts de la commune (entretien des massifs fleuris, tontes, désherbage).



CHRISTOPHE RESILES

Bénéficiant de plus de 30 années d'expérience dans la maçonnerie, Christophe est lui aussi intégré à l'équipe du service technique pour assurer le bon entretien de Camblanes et Meynac, avec une spécialité dans les bâtiments.



travaux

CHANTIER DU SYNDICAT DES EAUX

Le Syndicat Intercommunal des Portes de l'Entre-deux-Mers a mené une campagne de travaux sur le réseau d'adduction d'eau situé **chemin des Menuts, chemin Labory et sur la route des Cités** (route de Créon).

L'objectif est de remplacer une partie des canalisations dont le mauvais état engendrait régulièrement des ruptures, des pertes d'eau importantes et des désagréments conséquents pour les riverains. Les travaux devraient être finalisés courant décembre. Le chantier s'est concentré sur 900 mètres de réseau.

AUTRES TRAVAUX

Le passage piéton au bas de la route de l'angle du chemin de Maugey et de la RD14 est en suspens pour l'instant, dans l'attente de l'instruction du dossier de demande de subvention par le Conseil départemental. Il sera réalisé en 2021.

Dans le secteur du chemin de Mugron et du nouveau lotissement, la commune va revégétaliser le secteur avec des arbres et des arbustes.

Enfin, une campagne de réfection de la signalétique horizontale (peinture des éléments de sécurité au sol) a débuté sur la commune. Elle se poursuivra en 2021.





AU SOUTIEN DE NOS RESTAURATEURS

Dans l'impossibilité d'ouvrir jusqu'au 20 janvier 2021, certains restaurateurs de Camblanes et Meynac ont mis en place une vente à emporter. La municipalité a utilisé ses canaux numériques de communication (site internet et page facebook) pour lister les restaurants qui proposaient cette vente à leur clientèle. Certains horaires sont susceptibles d'évoluer en raison du couvre-feu.

Situé au 1, route de Morillon, **LE BISTROT ÉMILIE** propose un certain nombre de ses plats à emporter : des plats mijotés, mais aussi quelques burgers et pizzas. Vous pouvez passer vos commandes de 10h30 à 13h30 et de 17h30 à 19h45, du lundi au vendredi midi et du jeudi au samedi soir. Retrouvez leur carte sur le facebook du restaurant.



f Bistrot Émilie / 05.56.72.04.28

Le restaurant **PUYMEYNAC**, est également ouvert à la vente à emporter et propose plusieurs plats mijotés (cuisine française traditionnelle) à la carte, ainsi que quelques entrées et desserts. Tout est fait maison, servi sous-vide. Il est possible de commander sur l'instant et de venir le chercher aussitôt. Les commandes se font par internet, via le site du restaurant. Horaire entre 11h30 et 13h00 le midi et 18h30 et 20h00 le soir. www.puymeynac.fr/vente-a-emporter



f Puymeynac / 05.56.31.48.01

Du côté de la ZA des Platanes, **L'ASIE DU SUD-EST** continue son activité de vente à emporter qui est pratiquée même en temps normal. Au menu, des entrées originales et d'excellents plats concoctés par le chef : pad thaï, nasi goreng, poulet au

curry et bien d'autres encore que vous pouvez retrouver sur le facebook du restaurant.

Retrait du lundi au jeudi de 12h00 à 14h00. Le vendredi et le samedi de 12h00 à 14h00 et de 17h30 à 19h45.

f L'Asie du Sud-est / 05.56.78.74.52

Parmi la restauration rapide, **LILIE'S BURGER** continue son activité au 1, chemin du Calvaire. Le chef vous propose des burgers d'excellente qualité, dont un burger de Noël au magret de canard et au foie gras poêlé. Vous pouvez passer commande via Instagram de 07h30 à 11h00 et de 15h00 à 18h00 ou les contacter par téléphone.



ig Lillie's Burger / 06.38.83.21.74

Comme toujours, le **KIOSQUE À PIZZA** du parking du Super U, est ouvert tous les jours, de 11h30 à 13h45 et de 18h30 à 21h45. www.le-kiosque-a-pizzas.com - 05.56.20.15.43

Actuellement, trois restaurants sont fermés au public et attendent avec impatience la date de réouverture au public.

- **LAMAISON DU FLEUVE** est savuesurplombante sur la Garonne, située au 20, Chemin de Seguin, à Port-Neuf. 05.56.20.06.40 maisondufleuve.com



- **L'INATTENDU**, restaurant historique de Camblanes et Meynac situé au 40 de la route du Bourg.

f L'Inattendu / 05.33.09.14.67

- Enfin, il ne faut pas l'oublier, le **RESTAURANT D'APPLICATION** du Lycée Flora Tristan où les élèves des filières hôtellerie et restauration proposent leurs créations culinaires. lp-flora-tristan.net/restaurant-dapplication/ ■

E-COMMERCE : MA VILLE MON SHOPPING

UNE PLATEFORME DE E-COMMERCE LOCAL EN SOUTIEN AUX COMMERÇANTS DE LA COMMUNE. Le Pôle Territorial du Coeur Entre-deux-Mers et les cinq communautés de communes partenaires dont celle des Portes de l'Entre-deux-Mers, ont pris l'initiative de mettre à disposition des artisans, commerçants et producteurs du territoire la plateforme de e-commerce "MaVilleMonShopping". Cette action s'inscrit dans la démarche d'accompagnement des entreprises en matière de transition numérique de leurs activités.

Concrètement, "MaVilleMonShopping" offre l'opportunité aux artisans, commerçants et producteurs de créer et d'animer une boutique en ligne, de vendre en toute sécurité et de proposer le click&collect ou la livraison à domicile.

Si vous êtes intéressés pour ouvrir une boutique virtuelle, n'hésitez pas à franchir le pas :

www.mavillemonshopping.fr

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Alain Monget et Hubert Daron, les 2 conseillers municipaux référents dans le déploiement de cette plateforme pour la commune.

En ce qui concerne les clients, vous pouvez aussi vous rendre sur ce site et rechercher quels sont les artisans, commerçants et producteurs de votre commune ou plus largement du territoire qui sont présents.



KIDS TIME COURS D'ANGLAIS

Estelle Petersen, formatrice anglophone, a ouvert le 21 septembre Kids Time, située 3 route des Cités (sous le restaurant Puymeynac).

Elle propose des ateliers d'anglais pour les enfants âgés de 2 à 14 ans. Les enfants sont immergés dans une ambiance 100% "in english" via des jeux, des activités ludiques, des mises en situation et des conversations.

Le but étant de travailler essentiellement l'expression orale tout en s'amusant.

Kids Time est ouvert et fonctionne normalement, dans le strict respect des recommandations sanitaires et du port du masque "of course" !

Pour découvrir Kids Time et le planning des ateliers : atelierskidstime@gmail.com
06.76.72.44.88



CHANGEMENT D'ADRESSE

La clinique vétérinaire d'Isabelle Féraudet qui était située dans la zone d'activité des Platanes, vient de déménager au 13, route des Cités.

Vous pouvez contacter le cabinet vétérinaire au 05.56.20.08.44



MARCHÉ MUNICIPAL

Durant tout le confinement, le marché hebdomadaire de Camblanes et Meynac a été fidèle à son poste.

Les commerçants et producteurs vous attendent tous les samedis matins à partir de 08h30, place de la mairie.

Vous y trouverez un large choix de produits : fruits et légumes, fromages, pains et pâtisseries, olives et épices, rôtisserie, plats cuisinés (couscous, acras, paëlla, fish & chips), huîtres, plants, fleurs et compositions florales... mais aussi une semaine sur deux, vins, bières artisanales et plein de bonnes choses à découvrir et à déguster.



AIDE À LA PERSONNE



Emploi Domicile Service (EDS) et le Service d'Aide à Domicile (SAMD) des Portes de l'Entre-Deux-Mers proposent un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Ces 2 structures implantées sur notre commune et notre territoire facilitent votre quotidien quel que soit le jour de la semaine par l'intervention d'un personnel qualifié (aide à domicile ou auxiliaire de vie sociale). Il assure des prestations d'aide à la vie quotidienne (entretien du domicile, courses, préparation des repas) et d'assistance à la personne âgée ou en situation de handicap (aide à la toilette, aide aux repas et à la mobilité, accompagnement social, stimulations, activités, accompagnement aux déplacements, aide aux tâches administratives). N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

- SAMD : 05.56.20.00.15

accueilsamd@cdc-portesentredeuxmers.fr

- EDS : 05.56.20.15.88

contact@eds33.org

13

LUDOTHÈQUE

La ludothèque intercommunale "LA COCCINELLE" propose du jeu pour tous, pour tous les âges (du 1^{er} âge aux seniors, en passant par les ados ou les adultes) et pour tous les goûts (des jouets aux jeux de stratégie, en passant par les jeux d'ambiance ou de hasard). À la ludothèque, il est possible de venir jouer sur place et d'emprunter des jeux pour jouer chez soi.

Lors du confinement automnal, la ludothèque a réussi à maintenir un service de drive qui a permis à ses usagers de pouvoir continuer à profiter du service.



SÉLECTION DES LUDOTHÉCAIRES - NOËL 2020

Cette année encore, les ludothécaires vous ont préparé une sélection d'une soixantaine de jeux et jouets, autant d'idées-cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Au menu : des jeux pour les petits, des jeux pour les grands, des jeux pour les adultes, des jeux d'ambiance, des jeux à deux, des jeux de réflexion, des jeux coopératifs, des jeux de dés, des jeux de cartes, des jeux d'enquête, des jeux d'adresse, du roll & write, des jeux vidéo, des jeux de rôle, etc.

Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix.

Contact : www.ludococcinelle.org



ARTEMUSE

Inquiétudes sur le devenir d'Artemuse

Artemuse a tenu son assemblée générale le 11 décembre dernier. Malgré le contexte sanitaire, 199 élèves (soit 170 familles) font confiance à nos professeurs et nous les en remercions.

Cette année, 5 bénévoles du Conseil d'Administration nous quittent, dont la présidente Béatrice Boularand et la co-présidente Dominique Dubuc qui donnaient coeur, temps et énergie depuis plus de 10 ans.

7 bénévoles, adhérentes ou non, restent sous la nouvelle présidence de Valérie Rangione Bonnayze pour continuer à faire vivre notre association si essentielle à notre commune de Camblanes et Meynac. Au côté de la présidente, le nouveau bureau est composé de : Christine Dalla-Santa (co-présidente), Charlotte Maenc et Lucille Fischer (secrétaires), Florence Retraint (trésorière), Marie-Noëlle Heraud (trésorière adjointe).

Les bénévoles définissent le cadre et le rythme d'Artemuse, réfléchissent aux activités à proposer avec les professeurs, calculent les tarifs au plus juste, organisent les rencontres festives qui nous permettront de nous retrouver à l'avenir... Aucun adhérent pour la première fois depuis longtemps n'a souhaité rejoindre l'équipe cette année. Les jeunes parents des petits élèves restent pourtant l'avenir de votre association.

Osez venir nous rejoindre et prendre la place des plus anciennes qui espèrent la laisser définitivement en 2021 : le devenir d'Artemuse vous appartient.

Contacts : Permanence en mairie mercredi de 09h00 à 12h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Tél. 05.57.97.16.90 - www.artemuse.org - Contact@artemuse.org ■



COEUR DE LOTUS

Une nouvelle activité vient compléter les cours de yoga de l'association Cœur de Lotus.

Depuis septembre, les cours de skate ont démarré avec succès, ayant permis d'ouvrir des cours sur deux journées complètes, le mercredi et le samedi pour



enfants, ados et adultes, animés par notre moniteur Philippe.

Le Yoga poursuit ses cours enfants mis en place depuis l'an passé, et propose désormais des cours adultes le mardi et vendredi de 12h30 à 13h30 dans la salle du foyer.

Durant le confinement, nos adhérents ont poursuivi le yoga en visio et les cours de skate ont pu reprendre depuis fin novembre.

NOUVEAU : à partir des vacances de février et durant les vacances scolaires, des stages ouverts à tous seront organisés. Places limitées, inscriptions à faire à l'avance.

SKATE : Stages de 1h/jour avec formule dégressive sur 5 jours, pour débutants et confirmés. Remise spéciale pour les adhérents. Matériel fournis pour les non-adhérents.

YOGA : Stage de découverte ou perfectionnement, pour adultes. Atelier "parent - enfant". Remise pour les adhérents.

Merci à tous nos adhérents d'être venus se joindre à notre association. Merci à la mairie et à la CdC, ayant également œuvré au démarrage des cours de skate. Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes.

Contacts : coeurdelotus33@gmail.com

facebook : @coeurdelotus33 ■

CHEMIN FAISANT

Triste fin d'année ! Chemin Faisant, comme toutes les associations, a dû mettre ses activités en sommeil une grande partie du dernier trimestre. Des week-ends annulés, un calendrier perturbé, des marcheurs, fatigués de leurs randonnées confinées, en manque de kilomètres et de retrouvailles. Le bilan de cette année à trous est décevant. Les déconvenues de 2020 nous auront permis de nous rendre compte à quel point marcher est un bonheur, même sous le gros temps. À quel point notre région est belle et que ces paysages nous manquent.

Il y a de la place, venez nous rejoindre, tout le monde en a besoin.

Soyons optimistes pour l'année qui arrive. Espérons que nous pourrions marcher de nouveau rapidement sans contraintes en 2021. Les sorties annulées (randos demi-journées, journées, week-ends ou séjours) sont reportées à l'année prochaine. Croisons les doigts !

Contact : <http://cheminfaisant33.uniterre.com>

Philippe Stéphant : 05.56.20.73.64

Gérard Berthelot : 06.33.68.15.03 ■



BLASON DES PE2M

Le club de tir à l'arc du Blason Camblanais fait peau neuve.

Seul club de Tir à l'Arc de notre Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, il est reconnu d'intérêt communautaire et porte désormais le nom du "Blason des PE2M".

Nous avons tenu l'assemblée générale en visio-conférence en novembre. Un contenu d'entraînement à distance est proposé.

Les projets du club, pour augmenter notre capacité d'accueil et diversifier les pratiques, occupent l'équipe des dirigeants. L'objectif est d'adapter nos moyens d'accueil afin d'offrir une prestation Sport et Santé à un plus large public (féminines, jeunes et seniors) et à la population en situation de handicap.

Ceci vient en complément de l'activité de tir en salle, parcours et tir olympique déjà pratiqués.

En projet : l'extension de notre local de stockage vers un club house avec sanitaires, devant adjoindre un "jardin d'arc" est encore à l'étude et en recherche de financements notamment auprès de la CdC.

Ce tir extérieur traditionnel "Beursault" (photo ci-contre) est peu répandu en Nouvelle-Aquitaine par manque de terrain. Notre club a toutefois défendu brillamment nos couleurs à Rochefort au championnat régional 2020, avec une médaille d'or et une médaille d'argent.

Nos archers-castors se font une joie de construire un parcours (jardin d'arc), sur le terrain du club à Camblanes et Meynac comme ils l'ont prouvé par le passé à monter bénévolement toutes les structures de protection !

Le Blason des PE2M toujours dynamique, se projette dans l'avenir pour le bonheur de ses adhérents !

Contact : Dominique Hannoy - 06.13.29.87.80

contact@blasonpe2m.fr ■



LA RAMASSE VERTE



Parce que le civisme individuel est bien sûr nécessaire, mais qu'il ne suffit visiblement pas, l'association **La Ramasse Verte** veut croire aussi au "faire ensemble" et miser ainsi sur l'action collective.

Nouvelle section du Foyer d'Éducation Populaire Camblanais, cette association a pour but de

permettre à toute personne, à titre personnel ou dans le cadre familial, professionnel ou scolaire, de protéger son environnement en participant à des opérations de sensibilisation et de nettoyage du milieu naturel de son territoire.

Citoyenne et solidaire, l'association s'engage donc au niveau écologique afin de préserver la qualité de nos espaces de vie, dans la commune de Camblanes et Meynac et celles à proximité (dans la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers), notamment en les rendant plus propres. Ainsi, l'association va organiser quelques sorties par an sur des espaces pollués nécessitant d'être nettoyés et repérés à l'avance. L'association fournit gants, pinces, sacs poubelles et la participation est gratuite. Ces actions de ramassage peuvent prendre différentes formes et être partagées avec d'autres associations telles que Camblanes Running ou Chemin Faisant par exemple.

Notre première opération de ramasse, le 19 septembre dernier, dans le bourg de Camblanes nous a permis de récupérer 44 kg de déchets (encore merci à tous les participant(e)s). Certains de nos adhérents ont depuis réalisé quelques ramasses en famille, ce que nous encourageons dans l'attente d'une prochaine opération collective.

«*Le pessimisme de la raison ne doit pas empêcher l'optimisme de notre action*». Pour la planète, rejoignez la Ramasse Verte !

L'adhésion annuelle à la section (non-obligatoire), qu'elle soit individuelle ou familiale, est au même prix.

Contacts : laramasseverte@gmail.com

facebook : @la ramasse verte ■

LES CHORALEURS

COVID, virus, confinement, déconfinement...

Depuis des mois, ces termes tournent dans nos têtes, notre environnement, et nous contraignent à une vie différente comme une chanson désagréable et entêtante.

Les Choraleurs ont repris les répétitions en présentiel (c'est le terme maintenant) dès septembre. Malgré la situation et les contraintes, quel bonheur de se retrouver pour chanter après une pause de plus de 3 mois.

Le mois d'octobre a fait le yo-yo (répètes et vacances) en raison des fermetures de salle début octobre. Nous avons à cette occasion testé les répètes en distanciel (nouveau terme également), et grâce à Nathalie, notre cheffe de chœur nous continuons de chanter derrière nos écrans tout ce mois de novembre. Pour décembre, c'est encore l'incertitude, mais ces rendez-vous en visio pourront perdurer. Ils nous permettent de garder le lien et l'espoir de nous retrouver physiquement en janvier. Nous y croyons fort.

Nous avons hâte de retrouver les moments de partage chers à notre chorale. Nous vous souhaitons une belle année 2021 sans stress, sans angoisse de contaminer ou d'être contaminés, et en pleine forme. Prenez soin de vous et des (v)autres.

Contacts : Marylise Berthelot (Présidente) : 06.32.13.29.79

http://www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html ou encore sur notre page facebook. ■

GYM VOLONTAIRE

Après une rentrée motivée et respectueuse des normes sanitaires, notre association a élu une nouvelle présidente. Des adhérentes ont rejoint le bureau où les plus anciennes ont su les accueillir avec plaisir.

Cette fin d'année est l'occasion de remercier Annie Bouroumeau pour toute l'énergie dont elle a fait preuve et de lui souhaiter un bon rétablissement. Nous attendons raisonnablement l'autorisation d'un nouveau départ.

Contacts :

- M^{me} Christensen : 07.50.07.42.95

- M^{me} Blouin : 05.56.20.71.26

- M^{me} Garcia : 05.56.20.67.52 ■



LA P'TITE RÉCRÉ

La P'tite Récré s'est associée au projet Vitabib porté par la médiathèque dans le cadre des animations proposées aux enfants de l'école élémentaire durant ce festival. Le soutien financier apporté par l'association a permis cette année à toutes les classes de profiter de ce moment culturel et créatif.

L'illustratrice Marjorie Bréal est intervenue jusqu'à la mi-décembre auprès de l'ensemble des classes, de la petite section au CM2. Elle a pu partager avec les enfants son travail d'illustratrice, les techniques utilisées et ses albums. Un atelier, adapté en fonction de l'âge, où les enfants deviennent illustrateurs en laissant libre cours à leurs talents d'artiste !

Malgré le contexte sanitaire actuel, La P'tite Récré reste mobilisée pour participer à la vie et aux projets des écoles de notre commune.

Contact : laptiterecrecm@gmail.com

06.18.06.18.83 ■

CAMBLANES RUNNING

Affecté par la crise sanitaire, Camblanes Running (CR) a dû s'adapter aux évolutions des protocoles sportifs. Récemment, c'est par le biais de challenges notamment que CR a contribué à maintenir du lien entre les adhérent(e)s. Le premier d'entre eux brillait par sa



simplicité : enfiler une paire de running afin d'effectuer à son rythme une sortie, peu importe la distance parcourue. Un second challenge prévoyait de constituer des trinômes. Chaque équipe devait ensuite diviser entre ses membres une distance de 30 km. Le défi devait être relevé individuellement, COVID oblige. En photo, un montage de l'équipe "Girls Power" composée de Valérie, Laetitia et Laurence. Le prochain défi ? Surprise... Bref, la vie interne de CR reste animée et riche, en attendant des jours meilleurs...

Contact : 06.61.43.53.40 ■



À L'HEURE DU MANGA !

Pour combler les plus jeunes et enrichir son fonds, l'équipe de la médiathèque vient d'acquérir plus d'une vingtaine de séries de mangas jeunesse. Vous pourrez les retrouver à partir de début 2021 dans les bacs de votre médiathèque ! ■



LIRE ET CHOISIR

Le comité de lecture jeunesse à Camblanes et Meynac "Lire et Choisir" touche à sa fin. Les 70 enfants inscrits ont pu enfin tous lire les livres sélectionnés. Les élections se sont déroulées jusqu'au mercredi 16 décembre inclus ! Le dépouillement des votes aura lieu juste avant les vacances.

Les enfants ayant participé, vont pouvoir recevoir le chèque Lire de 10 € offert par les associations camblanaises, la P'tite Récré et la Bourse aux vêtements, juste à temps pour les fêtes de fin d'année ! Nous vous communiquerons les résultats ultérieurement !

L'équipe de la médiathèque prend quelques jours de repos et sera heureuse de vous retrouver début janvier 2021. Bonnes fêtes de fin d'année. ■



La médiathèque de Camblanes et Meynac est présente sur facebook : animations, actualités littéraires, conseils de lecture... n'hésitez pas à vous abonner !
@mediathequecamblanesetmeynac



6 000 €, LA RECETTE DU TÉLÉTHON 2020 À CAMBLANES ET MEYNAC !

En effet, malgré la crise sanitaire et l'impossibilité de mener des animations associatives, les Camblanais et Meynacais se sont mobilisés pour soutenir la recherche. Citons notamment les enfants et les enseignants de l'école élémentaire qui ont récolté plus de 4000 € lors de leur traditionnelle course. La municipalité souhaite remercier les bénévoles du Coeur du Blason qui ont tenu le stand du Téléthon sur le marché et qui ont vendu plus de 900 crêpes, dont la pâte était offerte par la boulangerie Farine et Vanille, ainsi que l'ensemble des associations pour leur soutien financier.



CHOCOLATS DE NOËL

Dans le cadre de sa tournée, le Père Noël a fait étape jeudi 10 décembre à la mairie et déposé de nombreux petits cadeaux gourmands pour les enfants de nos écoles maternelle et élémentaire. Les amateurs de chocolat ont été gâtés.

La distribution a eu lieu le vendredi 18 décembre. Merci aux lutins, l'équipe du comité des fêtes, pour l'aide apportée.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur
www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

